





### Étape 1 : = D/A : N 45.730318° / O 0.237198°

Depuis le parking de la mairie, tourner à droite pour emprunter la *rue de Nercillac* (D158). Poursuivre sur 500 m jusqu'à prendre à droite **le chemin d'Olivet**. Le continuer jusqu'à la maison de maître et son corps de ferme dévoilant **un porche typique charentais**. Passer le **petit pont de fer** au-dessus de la **Soloire** et poursuivre le chemin enrobé qui contourne les vignes. Continuer tout droit puis prendre le chemin à gauche avant d'atteindre la route (D159) au niveau d'un stade à droite.

 *Les porches charentais caractérisent l'architecture viticole locale, souvent signe extérieur de richesse, dont les ornements sont le témoignage des grandes familles de propriétaires.*

### Étape 2 : N 45.719981° / O 0.250787°


Prendre à gauche pour atteindre le **village de Nercillac** et retrouver la Soloire. Profiter du joli petit parc et de la vue sur **les arches du pont ancien** à l'entrée du village. Continuer jusqu'à l'intersection de la *rue de la Soloire* puis prendre en face la *rue de la dime* montant vers **l'église Saint Germain** perchée sur son promontoire. La contourner pour arriver *rue de la Liberté*. La suivre jusqu'à l'intersection avant d'emprunter à droite la *rue des Prés bossus* puis tout droit le *chemin du Champ Losey* jusqu'aux dernières habitations.

 *L'église Saint Germain, ancien prieuré, avait en propriété des terres, des métairies, des bois. Il recevait des rentes de propriétaires, notamment pour l'usage du moulin à eau sur la Soloire, affluent de la Charente.*

### Étape 3 : N 45.717155° / O 0.241846°


Au bout du chemin, continuer tout droit sur le chemin non traité. Passer un 1er chemin à gauche puis prendre le 2e chemin toujours à gauche à l'intersection. Longer un sous-bois à droite avant d'arriver sur un chemin blanc.

Le continuer sur plusieurs centaines de mètres dans les vignes et les cultures avant de tourner à gauche sur un autre chemin blanc. Le continuer pour atteindre un sous-bois et traverser un cours d'eau. Continuer tout droit en ignorant un petit chemin à gauche.

 *Les villages de Réparsac et Nercillac sont situés sur le vignoble des 'Fins Bois', le plus grand des six crus de l'AOC du Cognac*


### Étape 4 : N 45.719183° / O 0.222174°

A l'intersection, poursuivre par la gauche sur un chemin non traité avant d'atteindre la route (D22). La traverser pour poursuivre en face (légèrement à gauche) sur un nouveau chemin le long des vignes et des cultures. Le continuer jusqu'à une intersection avant d'emprunter à gauche un chemin traité. Passer à droite le *'trou à Jacquin'* Puis tout droit sur un bon kilomètre. Passer le cours d'eau *le Tourtrat* avant d'emprunter à gauche le prochain chemin.

 *La terminaison en 'ac' des villages comme ceux de Réparsac et Nercillac serait le diminutif de 'accum' qui signifie 'domaine' en latin. Non loin de la via Agrippa, voie romaine qui reliait Lyon à Saintes, on peut imaginer que ces villages auraient hérité du nom du domaine de leur seigneur romain 'Reparatiacum et Nercillacum...'*

### Étape 5 : N 45.736926° / O 0.223379°

Continuer le chemin qui mène au **village de Réparsac**. Aux habitations, tourner à droite *rue du Trot*. Continuer à gauche par la *rue du Centre* pour arriver jusqu'à **l'église Saint Pierre** datant du XII<sup>e</sup> siècle, face au magnifique **porche charentais**. Reprendre à droite *la Grand rue* avant de revenir en face au parking de la mairie.

 *Hormis répandre les cloches vers le voisinage, la tour carrée du clocher massif de l'église Saint- Pierre de Réparsac, a servi de donjon défensif au Moyen Âge...*

## Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Commune de Réparsac

### *Circuit d'Olivet*

PDIPR

 *Circuit d'Olivet*

9.5 km

Départ parking de la mairie

